

Bureau du 20 novembre 2006

Décision n° B-2006-4767

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Marchés publics pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) - Autorisation de signer des avenants**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 9 novembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par délibérations n° 2004-1646 en date du 26 janvier 2004 et n° 2004-1813 en date du 29 mars 2004, le conseil de Communauté a autorisé la signature de marchés publics de travaux pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). Ces marchés ont été notifiés comme suit :

- marché n° 040432 Y, conclu avec l'entreprise GTM, lot n° 2 : terrassement, gros œuvre, pour un montant de 1 689 738,18 € HT, soit 2 020 926,86 € TTC,

- marché n° 040262 M, conclu avec l'entreprise Murisol Pic, lot n° 4 : menuiseries extérieures aluminium, pour un montant de 348 100,00 € HT, soit 416 327,60 € TTC,

- marché n° 040272 Z, conclu avec l'entreprise Sussillon, lot n° 6 : menuiseries intérieures bois, pour un montant de 251 695,00 € HT, soit 301 027,22 € TTC,

- marché n° 040273 A, conclu avec l'entreprise DIC, lot n° 7 : cloisons, doublages, pour un montant de 156 639,83 € HT, soit 187 341,24 € TTC,

- marché n° 040281 J, conclu avec l'entreprise Bourdin, lot n° 11 : peinture, revêtements muraux pour un montant de 188 614,60 € HT, soit 225 583,06 € TTC,

- marché n° 040283 L, conclu avec l'entreprise Stepe, lot n° 13 : électricité courants forts, pour un montant de 327 423,13 € HT, soit 391 598,06 € TTC,

- marché n° 040285 N, conclu avec l'entreprise Patricola, lot n° 15 : chauffage, ventilation, pour un montant de 538 700,92 € HT, soit 644 286,30 € TTC,

- marché n° 040288 R, conclu avec l'entreprise Duc & Préneuf, lot n° 17 : voirie et réseaux divers (VRD), espaces verts, pour un montant de 101 022,60 € HT, soit 120 823,03 € TTC.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2000-2006 et la maîtrise d'ouvrage en a été confiée à la Communauté urbaine.

Par délibérations en date des 25 juin 2001 et 4 février 2002, le conseil de Communauté a autorisé la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage confiée par l'État à la Communauté urbaine et de son avenant n° 1 pour un montant d'opération initial de 6 373 286,78 € HT (7 622 451 € TTC).

Description du besoin de l'avenant

Les travaux de restructuration de l'école, prévus dans le programme initial, consistent à construire une extension et à réhabiliter le bâtiment existant. Aussi les marchés de travaux sont-ils découpés en deux phases opérationnelles :

- phase 1 : construction de l'extension. Les travaux correspondants ont démarré le 5 avril 2004 et ont fait l'objet d'une réception partielle en date du 6 octobre 2005,
- phase 2 : réhabilitation du bâtiment existant. L'ordre de service de démarrage de cette deuxième phase opérationnelle a été délivré le 21 novembre 2005 pour une durée de travaux de 12 mois.

Les avenants qui sont présentés au Bureau concernant la phase 2 : réhabilitation du bâtiment existant et sont motivés par :

- la nécessité de reprendre certaines chapes : en effet, après enlèvement des revêtements des sols existants, il est apparu que certaines chapes étaient soufflées et ne pouvaient être conservées en l'état,
- de légères différences de niveaux constatées lors du raccordement du bâtiment existant à l'extension qui nécessitent des travaux de reprise sur les planchers,
- un renforcement du plancher du local informatique existant afin qu'il puisse supporter les charges générées par l'installation des nouveaux matériels.

Les incidences de ces avenants sur les marchés sont les suivantes :

N° marché	Objet	Titulaire	Montant initial (en € HT)	Montant des avenants précédents (en € HT)	Montant avenant (en € HT)	Nouveau montant du marché (en €)	% décisions de poursuivre et avenants confondus
040432 Y	lot n° 2, terrassement gros œuvre	GTM	1 689 738,18	202 265,67	62 951,58 + 3,73 % avenant n° 3	1 954 837,43	15,69
040262 M	lot n° 4, menuiseries extérieures aluminium	Murisol Pic	348 100,00	46 834,84	1 300,00 + 0,37 % avenant n° 3	396 234,84	13,83
040272 Z	lot n° 6, menuiseries intérieures bois	Suscillon	251 695,00	42 255,50	735, 00 + 0,29 % avenant n° 3	294 685,50	17,08
040273 A	lot n° 7, cloisons de doublage	DIC	156 639,83	25 635,97	2 065,18 + 1,32 % avenant n° 5	184 340,98	17,68
040281 J	lot n° 11, peinture revêtements muraux	Bourdin	188 614,60	6 210,00	5 248,70 + 2,78 % avenant n° 2	200 073,30	6,08
040283 L	lot n° 13, électricité, courants forts	Stepe	327 423,13	29 899,39	8 575,00 + 2,62 % avenant n° 3	365 897,57	11,75
040285 N	lot n° 15, chauffage, ventilation	Patricola	538 700,92	28 324,69	880,00 + 0,16 % avenant n° 3	567 905,61	5,42

040288 R	lot n° 17, VRD espaces verts	Duc & Preneuf	101 022,60	14 992,60	4 957,60 + 4,91 % avenant n° 2	120 982,80	19,76
----------	------------------------------------	------------------	------------	-----------	--------------------------------------	------------	-------

La commission permanente d'appel d'offres, en séance du 13 octobre 2006, a émis un avis favorable et motivé à la conclusion de ces avenants.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer les avenants susvisés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu lesdits projets d'avenant susvisés ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer les avenants suivants :

a) - marché n° 040432 Y, conclu avec l'entreprise GTM, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 2 : terrassement gros œuvre. Cet avenant n° 3 d'un montant de 62 951,58 HT porte le montant total du marché à 1 954 837,43 € HT, soit 2 337 985,57 € TTC,

b) - marché n° 040262 M, conclu avec l'entreprise Murisol Pic, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 4 : menuiseries extérieures aluminium. Cet avenant n° 3 d'un montant de 1 300,00 € HT porte le montant total du marché à 396 234, 84 € HT, soit 437 896,87 € TTC,

c) - marché n° 040272 Z, conclu avec l'entreprise Sussillon, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 6 : menuiseries intérieures bois. Cet avenant n° 3 d'un montant de 735,00 € HT porte le montant total du marché à 294 685,50 € HT, soit 352 443,86 € TTC,

d) - marché n° 040273 A, conclu avec l'entreprise DIC, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 7 : cloisons de doublage. Cet avenant n° 5 d'un montant de 2 094,00 € HT porte le montant total du marché à 184 340,98 € HT, soit 220 471,81 € TTC,

e) - marché n° 040281 J, conclu avec l'entreprise Bourdin, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 11 : peinture, revêtements muraux. Cet avenant n° 2 d'un montant de 5 248,70 € HT porte le montant total du marché à 200 073,30 € HT, soit 239 287,67 € TTC,

f) - marché n° 040283 L, conclu avec l'entreprise Stepe, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 13 : électricité, courants forts. Cet avenant n° 3 d'un montant de 8 575,00 € HT porte le montant total du marché à 365 897,57 € HT, soit 437 613,49 € TTC,

g) - marché n° 040285 N, conclu avec l'entreprise Patricola, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 15 : chauffage, ventilation. Cet avenant n° 3 d'un montant de 880,00 € HT porte le montant total du marché à 567 905,61 € HT, soit 679 215,11 € TTC,

h) - marché n° 040288 R, conclu avec l'entreprise Duc & Préneuf, pour la restructuration de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, lot n° 17 : VRD, espaces verts. Cet avenant n° 2 d'un montant de 4 957,60 € HT porte le montant total du marché à 120 982,80 € HT, 144 695,43 € TTC.

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet au budget principal de la Communauté urbaine - section d'investissement - exercice 2006 - et à inscrire aux budgets suivants dans la limite de l'autorisation de programme individualisée délibérée par le conseil de Communauté pour l'opération 0544 - compte 0458159.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,